



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 18 décembre 2020

- Finances / environnement -

### **Carole Delga : « Nous poursuivons notre politique ambitieuse en faveur de la transition écologique »**

Après l'adoption de son Pacte Vert - Green New Deal régional en novembre dernier, la Région Occitanie confirme son engagement en faveur de la transition climatique en étant la première Région française à mettre en place un budget vert, pour garantir toute la transparence nécessaire.

*« L'urgence climatique s'impose et nous oblige à repenser nos pratiques individuelles et collectives. En Occitanie, nous saisissons cette opportunité pour préparer un nouveau modèle de développement, plus juste et durable. Avec Agnès Langevine, vice-présidente en charge de la transition écologique et énergétique, nous avons associé tous nos partenaires ainsi que les citoyens à l'occasion de la Convention Citoyenne pour l'Occitanie et de la Votation citoyenne, à la construction de ce projet. Il vient confirmer 4 années d'actions au service de la transition, plaçant l'Occitanie parmi les plus ambitieuses en faveur du Climat. Une nouvelle étape est franchie aujourd'hui, avec l'adoption du budget 2021. En effet, afin d'apporter toute la transparence attendue à notre engagement, la Région Occitanie, première en France, met aujourd'hui en place une classification de ses dépenses entre favorable, neutre et défavorable au climat. Avec 26% de dépenses favorables et 61% de dépenses neutres, nous faisons la preuve concrète de notre détermination. »*, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

La Région Occitanie est ainsi la première de France à mettre en place dès son budget 2021, **une classification rigoureuse de ses dépenses afin d'en évaluer l'impact sur le climat.**

En étroite collaboration avec l'Institute for Climate Economics, structure spécialisée fondée par la Banque des Territoires et l'Agence Française de Développement, et s'appuyant sur sa méthode d'évaluation, la Région Occitanie a classé l'ensemble de ses dépenses. Ainsi, les mesures de rénovation énergétique des bâtiments ou le développement des infrastructures ferroviaires sont reconnues comme très favorables, alors que les financements qui concourent indirectement à l'efficacité énergétique sont classés favorables, tels que le développement des circuits courts et d'aide aux commerces de proximité, le soutien à l'éducation à l'environnement et au développement durable... Enfin, les actions carbonées sont défavorables, tels que le transport aérien et les routes nationales et départementales. Ce sont donc 87% des actions régionales du BP 2021 qui ont un impact favorable ou neutre sur le climat.

L'objectif est d'améliorer, chaque année, **l'impact Climat du budget régional en augmentant la part des dépenses favorables et très favorables en cohérence avec la stratégie « Région à énergie positive ».**

#### **Le Pacte Vert en actes :**

Placé au centre du Budget 2021, le **Pacte Vert** y pèse près de **2 Mds€**. Ces mesures en faveur de la transition climatique et de la solidarité sont la mise en actes concrets des engagements pris auprès des citoyens lors de la Convention citoyenne pour l'Occitanie et lors de l'adoption du Pacte Vert - Green New Deal régional. Ainsi, les élus ont également adopté trois plans d'actions :

- Le **Plan d'adaptation au changement climatique**
- Le **Plan zéro déchet plastique ultime 2030**
- Le **Plan Vélo régional**

**Veillez trouver en pièce jointe le dossier de presse de l'Assemblée plénière.**

#### **Contact presse :**

Audrey Porteron : [audrey.porteron@laregion.fr](mailto:audrey.porteron@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 63 62 - Port. : 06 40 37 58 22  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)